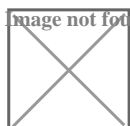


La reprise du calendrier électoral est approuvée en Bolivie



La Paz, 27 juin (RHC)- Le Tribunal Suprême Électoral (TSE) de la Bolivie a approuvé la reprise des activités du calendrier électoral de ce pays sud-américain.

Le calendrier électoral en vigueur respecte les étapes accomplies et élargi les délais nécessaires pour garantir l'exercice des droits citoyens et le développement normal du processus avec les mesures de protection contre le Covid-19.

Moyennant une résolution le TSE a rajusté les activités du calendrier électoral pour la tenue des Élections Générales Présidentielles et Législatives.

Après les élections du 6 septembre prochain, l'on a choisi le 18 octobre pour le second tour si besoin est. S'il n'y a pas de second tour, les autorités élues s'installeront le 4 octobre. En cas de second tour l'investiture aura lieu entre le 16 et le 30 novembre.

Les activités préparatoires des Élections Générales 2020 ont été interrompues le 22 mars après que le gouvernement de facto a déclaré la quarantaine totale dans le pays moyennant le Décret Suprême 4 199.

Parmi les tâches en suspens se trouvent la remise officielle de la Liste Électorale Biométrique, le tirage au sort et la publication de la liste de jurés électoraux responsables d'administrer la table de vote le jour des élections et la formation des jurés électoraux.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/226933-la-reprise-du-calendrier-electoral-est-approuvee-en-bolivie>



Radio Habana Cuba